



Chers membres, chers partenaires,

C'est avec une certaine émotion que j'ouvre cette quatorzième lettre d'information. Cette année, un nouveau chapitre s'écrit pour notre candidature. La phase nationale d'élaboration du dossier d'inscription des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan s'achève avec son dépôt auprès du ministère de la Culture le 15 janvier dernier, puis son dépôt officiel par la France à l'UNESCO.

Quelle fierté et quelle joie pour nous tous qui travaillons depuis des mois, voire des années, à la construction de cette candidature ! Je voudrais remercier particulièrement l'équipe de Paysages de mégalithes qui a été extrêmement mobilisée cette année et qui a mené à bien cette dernière ligne droite avec autant d'efficacité que de talent.

La mobilisation de tous les partenaires pour la signature de la Charte d'engagement du 10 novembre dernier nous l'a montré à nouveau, outre la dimension archéologique indéniable, c'est la mobilisation de tout un territoire et l'engagement de tous qui est la grande force de notre dossier. En cette période de vœux, je forme celui d'une longue vie à cet engagement collectif en vue de la préservation de ce patrimoine exceptionnel.

Bonne année à toutes et tous !

Olivier Lepick - Président de l'association Paysages de mégalithes

## **ACTUALITÉ DE LA CANDIDATURE**

LE 10 OCTOBRE DERNIER, UNE DÉLÉGATION DE PAYSAGES DE MÉGALITHES, COMPOSÉE DU PRÉSIDENT D'HONNEUR JEAN-YVES LE DRIAN, DU PRÉSIDENT OLIVIER LEPICK, DU VICE-PRÉSIDENT DENIS BERTHOLOM ET DE VICTOIRE DORISE, DIRECTRICE ; ACCOMPAGNÉE PAR OLIVIER CURT, ABF ET CHEF DE L'UDAP ET YVES MÉNEZ, CRA AU SRA, POUR LES SERVICES DE LA DRAC BRETAGNE ; S'EST RENDUE AU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

CETTE DERNIÈRE ET CINQUIÈME AUDITION FUT L'OCCASION DE FAIRE UNE SYNTHÈSE DE NOS TRAVAUX, DE REVOIR LES ASPECTS SCIENTIFIQUES PRINCIPAUX DU DOSSIER (VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, PÉRIMÈTRES DU BIEN ET DE LA ZONE TAMPON) ET DE FINALISER LES ÉLÉMENTS DE GESTION ET LA GOUVERNANCE DU BIEN. À LA SUITE D'UNE PRÉSENTATION COMMUNE D'UNE HEURE, DES ÉCHANGES VARIÉS AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ ONT PERMIS DE CLARIFIER LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À L'APPROBATION DE LA FINALISATION DU DOSSIER PAR LES MEMBRES DU COMITÉ. LA CONFIRMATION OFFICIELLE DU CHOIX DE NOTRE CANDIDATURE POUR ÊTRE DÉPOSÉE AUPRÈS DU CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL PAR LA FRANCE EST ARRIVÉE QUELQUES SEMAINES PLUS TARD.

TROIS ANNÉES AURONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR S'INTERROGER, PARTAGER ET ÉCRIRE LE PLAN DE GESTION DU DOSSIER UNESCO, TOUT EN CAPITALISANT SUR LES NOMBREUX ÉLÉMENTS MIS EN PLACE PAR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE, NOTAMMENT LES SERVICES DE L'ÉTAT. CHAQUE ÉTAPE A ÉTÉ PRÉSENTÉE ET DISCUTÉE LORS DES DIFFÉRENTES INSTANCES DE GOUVERNANCE. CE PLAN DE GESTION, MIS EN PLACE À PARTIR DE CETTE ANNÉE ET

POUR CINQ ANS, EST RATIFIÉ PAR UN DOCUMENT OFFICIEL MARQUANT L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE UNESCO À PRÉSERVER, PROTÉGER, VALORISER ET TRANSMETTRE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU BIEN. 60 STRUCTURES ET COLLECTIVITÉS ÉTAIENT REPRÉSENTÉES LORS DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 10 NOVEMBRE DERNIER, À L'INVITATION DU PRÉFET DE DÉPARTEMENT PASCAL BOLOT, ET ONT AINSI OFFICIELLEMENT SIGNÉ LA CHARTE D'ENGAGEMENT.



PHOTOGRAPHIE : ARNAUD HELLÉGOUARCH.

## DÉPÔT DU DOSSIER

Suite à cette audition, le Comité français du Patrimoine mondial a donné ses dernières recommandations, sur lesquelles l'équipe de Paysages de Mégalithes a travaillé pendant les dernières semaines de 2023. Une journée de travail au ministère de la Culture a été organisée en novembre, avec Anne Vourc'h et Olivier Poisson pour finaliser les derniers détails. Le dossier final est parti à l'impression le 15 décembre pour être réceptionné le 10 janvier par Paysages de Mégalithes. Déposé dans une boîte faite sur mesure, avec un graphisme créé spécialement par Orignal, il est composé de plusieurs éléments :

- le dossier proprement dit, de 441 pages ;
- l'atlas cartographique, 226 pages ;
- le résumé analytique, petit résumé officiel du dossier ;
- un tiré à part pour le plan de gestion, accompagné de la Charte d'engagement ;
- une clé USB avec les documents dématérialisés et les 4 287 pages d'annexes.

Cinq exemplaires ont été déposés le 15 janvier au ministère de la Culture.

**PROCHAINES ÉTAPES : DÉPÔT À L'AMBASSADE FRANÇAISE AUPRÈS DE L'UNESCO, PUIS DÉPÔT OFFICIEL PAR L'ÉTAT PARTIE AUPRÈS DU CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL AVANT LE 31 JANVIER 2024 !**



PHOTOGRAPHIE : JÉRÉMY MALLET/PAYSAGES DE MÉGALITHES.

## **QUESTIONS A JEAN-YVES LE DRIAN**

### **1. Quelles ont été vos impressions durant l'audition finale devant les Ministères de la Culture et de la Transition écologique ?**

C'était une vraie émotion de participer à cette audition finale ; je me suis souvenu de mon enfance lorsqu'il m'arrivait d'aller jouer dans les alignements du Ménéac et quelle fierté de me dire que j'en étais devenu le porte-parole devant un jury pour valoriser ce patrimoine. Cela a été également une opportunité d'affirmer combien la Bretagne était riche de son patrimoine et comment son identité, ses croyances, ses coutumes se transmettaient de génération en génération. Ce fut aussi pour moi l'occasion d'expliquer comment derrière ce projet emblématique il y avait le soutien de la population.

L'audition s'est parfaitement déroulée et les dernières actualités le prouvent : la France a officiellement décidé de choisir le dossier des Mégalithes des rives du Morbihan pour représenter notre pays en 2025 à l'international.

### **2. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur les prochaines étapes ?**

L'année 2024 sera décisive puisque nous allons, officiellement maintenant, déposer le dossier de candidature dans les prochains jours et nous resterons dans une phase d'expertise pendant près de 18 mois. S'en suivra la visite d'experts internationaux dans les mois à venir. Ce n'est qu'à l'été 2025 que la décision d'inscription des Mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan sera prononcée et donc notre inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

### **3. QUEL SERA VOTRE RÔLE DANS CES DERNIÈRES ÉTAPES DE LA CANDIDATURE ?**

*MON RÔLE SERA DE PORTER HAUT LA VALEUR UNIVERSELLE ET EXCEPTIONNELLE DE NOTRE PATRIMOINE EXTRAORDINAIRE DE BRETAGNE À L'INTERNATIONAL. LE DOSSIER ABORDE MAINTENANT UNE PHASE PLUS DIPLOMATIQUE ET POLITIQUE. J'AI, DU FAIT DE MES FONCTIONS DE MINISTRE, EU LA CHANCE DE CÔTOYER DE NOMBREUX AMBASSADEURS DES PAYS MEMBRES DE L'UNESCO, MA MISSION : LES CONVAINCRE QUE NOTRE DOSSIER EST LE MEILLEUR !*